

# DOSSIER DE PROLONGEMENT DE LA RECONNAISSANCE AGENDA 21 LOCAL PROGRAMME 2 DE LA COMMUNE D'AYEN





## **Note d'intention**

### **Dossier de prolongement de l'Agenda 21 local programme 2 de la Commune d'Ayen.**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter au nom du conseil municipal et du comité de pilotage la demande de prolongement de notre Agenda 21 programme 2 en soumettant à votre expertise le dossier ci après.

La collectivité dont j'ai la charge est aujourd'hui engagée depuis plus de 10 ans dans une démarche d'éco-responsabilisation pragmatique et partagée.

La méthodologie et les outils mis en place tout au long de ce nouveau programme aboutissent à des résultats significatifs, quantifiables et concrets de développement local et durable d'un territoire dans les cinq finalités de l'Agenda 21.

La nouvelle organisation du plan d'actions avec la création des 4 axes et des 25 thématiques apportent une plus grande cohérence et lisibilité auprès des personnes ressources et partenaires qui nous accompagnent, pour certains, depuis le début cet engagement.

L'Agenda 21 local permet un degré élevé d'exemplarité de la Commune, il est pour la collectivité dont j'ai la charge, un formidable vecteur d'amélioration continue et de responsabilisation face aux enjeux de demain.

Poursuivre dans ce sens et cette dynamique nous semble primordial pour notre collectivité. Bien évidemment, tout n'est pas aisé et surtout compris de tous, mais concrétiser ou engager fortement un nombre très important d'actions responsables comme présentées dans le dossier de prolongation demande une organisation, une énergie et une volonté à toute épreuve pour convaincre et mettre en œuvre.

Ces actions de terrain qui, pour certaines sont de grande ampleur au regard de la taille de notre commune renforcent la vitalité de ce territoire, soucieux de conserver un développement équitable, harmonieux et respectueux pour les générations futures.

Hélène Lacroix  
Maire d'Ayen,

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE d'AYEN

**Nombre de membres :**

Affiliés au conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Dont pouvoirs : 3

15 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

Date de la convocation : 18/10/2016

Date d'affichage : 25/10/2016

L'an deux mil seize, le vingt quatre octobre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune d'AYEN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Pierre PERONNY,

Étaient présents : M. Jean-Pierre PERONNY, Mme Isabelle FROIDEFOND, M. Philippe RAUGEL, Mme Eliane MOUNEYRAC, M. Olivier PIALAT, Mme Monique PERRIER, Mme Corinne TOULÉMONT FRIZZI, Mme Virginie VEYSSET, Mme Laurine DUFOUR, M. Lionel DELORD, M. Fabien MAROT, M. Jean Claude CHAUSSIN.

Excusés : -

Procuration : Mme Hélène LACROIX en faveur de M. Jean-Pierre PERONNY, M. Jérôme PERDRIX en faveur de Mme Isabelle FROIDEFOND, M. Gérard VEILLET en faveur de M. Lionel DELORD.

Secrétaire : Mme Eliane MOUNEYRAC.

**OBJET : Prolongement de la reconnaissance "Agenda 21 local France".**

L'agenda 21 programme 1 de la commune a été initié en 2006 en partenariat avec l'association notre village Reconnu nationalement par l'état pour une période de 5 ans il comportait 55 actions fin 2007 et 107 actions en 2012.

L'agenda 21 programme 2 a été engagé dans la continuité. Accompagné par la DDT de la Corrèze il a été reconnu fin 2013 et comporte aujourd'hui 25 thématiques et 46 actions répartis en 4 axes.

Chaque programme agenda 21 doit faire l'objet d'une demande de prolongation au bout de trois ans d'existence. Notre programme 2 arrive à cette échéance.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

**AUTORISE** Mme le Maire à demander le prolongement de la reconnaissance agenda 21 et de déposer le dossier auprès de la DREAL de la Corrèze.

Procès de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211901509-20161024-2016AGENDA21-DE

Procès certifié exécutoire

Reception par le préfet : 25/10/2016



Pour extrait certifié conforme,  
L'adjoint au Maire, Mr Jean-Pierre PERONNY

# FICHE D'IDENTIFICATION

## **• Informations sur la collectivité :**

Nom de la collectivité	AYEN
Type de collectivité	COMMUNE
Nom du maire	LACROIX Hélène
Département	CORREZE
Région	NOUVELLE AQUITAINE
Nombre d'habitants	740
Communauté d'agglomération Du bassin de Brive	48 communes
Superficie du territoire	1316 hectares

## **• Localité**

Adresse : 28 rue des Ecoles

Code postal : 19310

Ville : AYEN

Téléphone : 05 55 25 10 22

Télécopie : 05 55 25 61 82

Site Internet : <http://www.ledurableasonvillage.com/> E-mail : [mairie.ayen@wanadoo.fr](mailto:mairie.ayen@wanadoo.fr)

## **• Informations concernant le référent du projet**

Nom : PERDRIX Jérôme  
14, Les Prades  
19130 AYEN

Téléphone : 05 55 25 21 38  
[jerome.perdrix@laposte.net](mailto:jerome.perdrix@laposte.net)

→ **Date d'obtention de l'agenda 21 local programme 01 : 2007**

→ **Date d'obtention de l'agenda 21 local programme 02 : 2013**

## LES MODALITES D'ELABORATION DU PROJET :

Ce document construit collectivement avec les élus de la commission développement durable et les membres du comité de pilotage s'appuie :

- Sur le partenariat actif avec l'ensemble des forces vives de notre collectivité (associations, agents, entreprises, partenaires) et l'appui des chargés de missions sur les compétences de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive
- Sur le travail d'audit réalisé en interne sur les 25 thématiques et 46 actions par le chargé de missions agenda 21 de la collectivité
- Sur le travail de réflexions et d'échanges engagé lors des très nombreuses instances de concertation à la population mises en place.

## HISTORIQUE ET EVOLUTION DU PLAN D' ACTIONS PROGRAMME 2

### → **Début 2014**

Le plan d'actions était réparti en trois axes :

- **Axe 1** : Gestion économe de la ressource et du territoire  
✓ 9 thématiques et 11 actions
- **Axe 2** : Réduire les inégalités  
✓ 6 thématiques et 9 actions
- **Axe 3** : Accéder à un niveau satisfaisant de développement  
✓ 3 thématiques et 7 actions

### → **Fin 2016**

Le plan d'actions est aujourd'hui réparti en 4 axes du fait de l'intégration de la commune dans la communauté d'agglomération du bassin de Brive et des recommandations des experts qui ont validé notre dossier de reconnaissance. Il fait preuve d'un beau dynamisme tant du point de vue du nombre d'actions que du degré des réalisations.




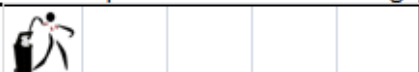

- **Axe 1** : Gestion économe de la ressource et du territoire  
✓ 9 thématiques et 16 actions
- **Axe 2** : Réduire les inégalités  
✓ 6 thématiques et 15 actions
- **Axe 3** : Accéder à un niveau satisfaisant de développement  
✓ 3 thématiques et 16 actions
- **Axe 4** : Transversalité avec les autres échelles de territoire  
✓ 1 thématique et 9 actions

Le niveau d'engagement des actions au 31 novembre 2016 est présenté ci après. Des couleurs allant du rouge au vert foncé et des pictogrammes matérialisent le niveau d'engagement de chaque action.

Il a été fait le choix pour une plus grande compréhension de notre dossier de vous présenter axe par axe les avancées mais aussi les difficultés rencontrées lors de ces trois années écoulées.

## LES REUSSITES ET DIFFICULTES AU REGARD DES 5 FINALITES

### Synthèse AXE 1 : Gestion économe du territoire et de la ressource

N°		Finalité	Nom de l'action	Coût (euros)	Echéancier	Partenaires
			I Protection de l'atmosphère et lutte contre le changement climatique II Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources III Epanouissement des êtres humains IV Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et générations V Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables			
		T signifie Thématique				
GESTION ECONOMOME DE LA RESSOURCE et DU TERRITOIRE						
1	T	I	Diagnostic et actions sur l'éclairage public	30 000	2013/2016	Ademe, CG 19, Région
						
2	T	I	actions sur le chauffage des bâtiments municipaux	9 000	2013/2016	Ademe, CG 19, Région
						
3		I	Diagnostic et actions de réhabilitation thermique de la salle polyvalente	150 000	2014	SYNERGIE, CG 19 ADEME
						
4		I	Diagnostic et réhabilitation thermique de l'ilot centre bourg	200 000	2015	Etat, CG 19, ADEME Territoire 19
						
5		I	Diagnostic et réhabilitation thermique de l'école primaire	100 000	2016	ADEME, CG19
						

6		Installation de 40 lampadaires leds au village de vacances pour l'éclairage public	55000	2013	ADEME, CG19
					
7	T I	Actions de protection des oiseaux	5000	2013/2016	SEPOL, Collectif
					
8	T II	Protection des paysages	3000	2013/2016	CENL, CAUE
					
9	T II	L'eau un bien précieux	5000	2013/2016	Syndicat des eaux, CPIE
					
11		Cimetières 0 phyto	2 400	2014	Agence Adour Garonne
					
12	T II	Tri sélectif et réduction des déchets à la source	1000	2013/2016	SIRTOM, VET'AIME Collectif, ARBRE
					
13	T III	Je jardine, nous jardinons	3 000	2013/2016	Ecole, service, habitants
					
14	T V	Valorisation des activités de pleine nature	3 000	2013/2016	OT Fédération des
					
15	toutes	Création du Rés'eau Villes et Villages branchés	1 000	2013	Le Durable a son village
					
17	II	Inventaire et gestion de nos ZNIEFF	5 000	2013/2016	CNEL
					
18	II	Etude d'impact patrimonial et environnemental au village de vacances	20 000	2013	VVF villages CG 19
					

19	Toutes	Parcours de biodiversité au Village de vacances	500	2014	VVF villages, DREAL
					
20	T	Outils d'évaluation	0	2013/2016	ADEME Association notre
					
46	I	Fourniture d'énergie renouvelable dans les bâtiments municipaux	261	2013	EDF
					
49	II IV	Connaitre et protéger la nature	100	juin-14	Collectif, jardin sauvage, SEPOL
					
51	II	Réseau de connaissance des plantes invasives	0	2014/2017	CPIE, Collectif
					
54	I II	Eclairage public Ayen-Bas	20 000	2014/2015	BE Dejante, CG19
					
64	II	Signalisation de la potabilité des points d'eau branchés sur le réseau	50	2014	
					
65	I	Diminution de l'intensité lumineuse dans les hameaux	Pas de donnée	2017	BE Dejante, ADEME, CG19
					
66	I II	Diagnostic amiante de l'école primaire et de la salle des fêtes	Pas de donnée	2016	Cabinet d'études
					

Pour cet axe qui est le plus important en nombre d'actions ou thématiques du plan d'actions, les résultats sont significatifs puisque 13 actions ou thématiques sont terminées ou fortement engagées, 9 sont débutées ou moyennement engagées et seulement 3 sont non démarrées ou abandonnées.

#### LES REUSSITES :

- Installation de 40 lampadaires LEDS au village de vacances divisant la consommation initiale par 4
- La thématique « je jardine nous jardinons » avec la démarche o phyto engagée en 2009, avec l'obtention d'une troisième fleur au label régional village fleuri et l'année du jardin décrétée en 2016 dans la commune.
- La politique volontariste sur le tri et la réduction des déchets à la source avec le travail de la restauration scolaire sur le gaspillage alimentaire, les



nombreuses plateformes collectives de compostage, la mobilisation des services et habitants faisant de notre collectivité, une commune pilote sur le territoire du SIRTOM.

- L'inventaire et la gestion de nos ZNIEFF grâce au partenariat fort avec l'antenne du Conservatoire des Espaces Naturels qui a depuis 2014 son bureau au sein de la mairie.
- La politique d'évaluation avec nos 25 indicateurs de suivis.
- Le parcours de biodiversité au VVF villages installé au début de l'été 2016 qui connaît un grand succès auprès des familles

### **LES ECHECS :**











- Les travaux de rénovation thermique par l'extérieur de la salle des fêtes qui n'ont pas été engagés en raison de la forte baisse des dotations de l'état et d'une activité moindre due à la nouvelle salle de loisirs dans la maison des enfants.
- La réhabilitation thermique de l'îlot de centre bourg du au fait de l'arrêt du projet de centre des métiers d'arts qui n'a pu voir le jour en raison d'un financement trop incertain au regard de la taille de la collectivité.









### **LES ESPOIRS :**

Plusieurs actions ont eu plus de mal à démarrer du fait de contextes financiers difficiles ou de priorités diverses depuis 2013 mais pour plusieurs d'entre elles, les deux prochaines années verront une avancée significative :

- Cimetière « 0 phyto » avec le début de l'engazonnement en novembre 2016.
- Connaître et protéger la nature avec la nouvelle maison du développement durable qui est ouverte depuis un an et qui consacre un temps important à la sensibilisation des enfants et familles (ateliers, expositions, animations...)
- Actions de protection des oiseaux avec le nouveau partenariat engagé avec la Ligue de Protection des Oiseaux.
- La signalisation de la potabilité des points d'eau branchés sur le secteur qui seront effectifs courant 2017

## Synthèse AXE 2 : Réduire les inégalités

REDUIRE LES INEGALITES						
21	I V	Diagnostic thermique de l'habitat privé	1 000	2013/2016	EDF, RSP Ayen	
						
23	T	Village connecté	5 000	2013/2016	Opérateurs SIVOM, CG19	
						
24	T III	Village solidaire	1 000	2013/2016	Le collectif Associations	
						
25	T III	Démocratie et participation citoyenne	200	2013/2016	Habitants	
						
26		Création de logements sociaux	200 000	2016	Corrèze habitat, CG19	
						
27	T IV	La jeunesse d'AYEN au cœur du développement durable	5000	2013/2016	Collectif, SIVOM éducation nationale	
						
28	T IV	Renforcement du dispositif d'aides aux aînés	2000	2013/2016	Instance de gérontologie	
						
29	toutes	Aménagement d'un quartier durable	150 000	2016	DREAL, CAUE	
						
30	IV	Création d'une maison des Services aux Publics	4000	2014	CG 19/ état Les partenaires du	
						
31	IV	Partenariat professionnel avec toutes catégories de jeunes	30000	2013/2016	Mission locale Centres de	
						

32	toutes	La maison du développement durable et des associations	15 000	2013	Le collectif, CG 19 Région limousin
					
33	III	Jardin partagé à la résidence intergénérationnelle	500	2013	Lycée horticole
					
34	II	Ferme pédagogique au village de vacances	1000	2014	DREAL VVF Villages
					
35	III	Point info jeunes à la MSAP	500	2014	Centre régional d'infos
					
47	I	Ecosyst'm : covoiturage de proximité		nov-13	SNCF
					
57	IV	Réunions thématiques du Comité de Pilotage	0	mai-14	
					
58	IV	Année intergénérationnelle	2000	2014-2015	Collectif, fondation SNCF, CG19
					
68	III IV	Journée de l'Europe	20	2015	
					

Pour ce deuxième axe qui est un engagement fort de l'équipe municipale et des nombreux acteurs de la commune, l'agenda 21 et sa dynamique prend toute sa mesure dans la réalisation concrète au plus près des problématiques et difficultés mais aussi spécificités des populations résidentes de ce territoire.

14 actions ou thématiques sont terminées ou fortement engagées, 2 actions sont débutées ou moyennement engagées, 2 actions non pas démarrées.

### LES REUSSITES :

- Village connecté avec l'adhésion à l'association village internet et les nombreuses actions visant à réduire la fracture numérique sur ce territoire rural.
- Démocratie et participation citoyenne avec les quatre réunions de quartiers, les six réunions d'échanges, sa réunion de présentation bilan, ses 6 cafés débats et la lettre d'information numérique regroupant 400 foyers.
- La maison du développement durable inaugurée en février 2016.
- La maison de services au public labélisée en 2015 qui compte aujourd'hui plus de 25 partenaires et accueille plus de 10 000 visites ou contacts.
- Ecosyst'm, le covoiturage de proximité adossé à la monnaie locale qui rayonne sur 8 collectivités.






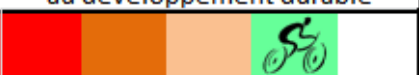

## LES ECHECS :










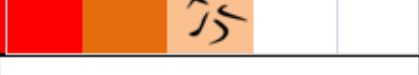

- Aménagement d'un quartier durable du fait de l'impossibilité financière d'acheter à ce jour les terrains privés qui appartiennent à plusieurs propriétaires.
- Construction de logements sociaux du fait d'une certaine vacance sur les logements ou appartements sociaux existants déjà en nombre.

## LES ESPOIRS :

- Le « diagnostic » thermique de l'habitat privé depuis la mise en place d'une permanence du conseiller en énergie de la communauté d'agglomération à la maison de services au public.
- Village solidaire avec le partenariat avec la croix rouge française, les restaurants du cœur, les bouchons d'amour...

### Synthèse AXE 3 : Accéder à un niveau satisfaisant de développement

ACCEDER A UN NIVEAU SATISFAISANT DE DEVELOPPEMENT						
36	T	III	Lecture et culture en milieu rural	10 000	2013/2016	BDP 19, Les treize arches, Le puy aux
						
37		III	Réhabilitation et mise aux normes de la place des marchés de pays de producteurs	150000	2013	Etat, CG 19
						
38		III	Maison des métiers d'arts et des savoirs faire	250 000	2015	Etat, CG19 Aux arts...
						
39	T	IV	Ayen d'hier pour demain	10 000	2013/2016	Fondation du patrimoine
						
40		toutes	Le durable a son village	10000	2013	Le collectif
						
41		V	Formation des élus et des agents au développement durable	1000	2013/2016	Centre de Gestion 19
						CRFPT
42	T	V	Manifestations durables	0	2013/2016	Le collectif les associations
						

43	V	Etude, soutien et valorisation du commerce de proximité	10 000	2013	CCI de BRIVE
					
44	V	Produire et consommer local et durable	Pas de donnée	2013/2016	Services municipaux CCI/
					
45	V	Construction de logements écologiques au village de vacances	200 000	2016	VVF Villages/région /état / CG 19 / CABB
					
48	IV	Bureau du CENL	4 000 €	2014	Agglo de brive, le collectif
					
50	IV V	Programme de visite	500	2014	Région, collectif, Com ID
					
52	V	Création d'une monnaie locale	50	2014	SNCF
					
53	II V	Eco labellisation du village de vacances	1600	2014	VVF, Collectif
					
59	IV V	Création d'un espace froid et chaud à la salle des fêtes	80 000	2016	ACA, bureau d'études
					
60	III IV V	Création d'un service essentiel à la population : supérette	300 000	2016	Cabinet d'études, architecte, épicerie
					
62	III	Sentier intra muros	3 000	2017	Cabinet d'études, Pays d'art et
					
67	II III	Point lecture de paysage	Pas de donnée	2017	Amis d'Ayen, SEPOL, CENL, Pays d'art et
	II III				
70	II IV	Aménagement d'Ayen Bas			CAUE, bureau d'études, riverains
			pas de donnée	non connu	

Pour ce troisième axe ce sont 12 actions qui sont terminées ou fortement engagées, 5 actions débutées ou moyennement engagées et 2 actions pas démarrées ou abandonnées.

### **LES REUSSITES :**

- Eco labellisation européenne en 2015 du village de vacances des Chaumonts grâce à l'investissement du personnel de la structure et de l'association VVF villages. Ce village de vacances accueille entre 20 000 et 25 000 nuitées par an.
- Création de la superette de proximité suite à l'étude prospective de la CCI (action 43) qui ciblait cette réalisation renforçant ainsi le dynamisme économique local dans une période économique peu favorable.
- Création d'une monnaie locale adossée au système de covoiturage de proximité.
- Formation des élus et agents au développement durable qui se traduit par l'organisation d'une journée thématique annuelle de grande ampleur, l'accueil et l'accompagnement de stages ou de visites pour les agents et élus, la participation à de très nombreuses journées de sensibilisation et de formation.
- Lecture et culture en milieu rural du fait d'une grande implication de plusieurs associations locales mais surtout de la présence de la médiathèque municipale en cœur de village.





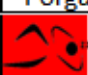

### **LES ECHECS :**

- Maison des métiers d'arts et des savoirs faire. Ce projet s'est arrêté pour des raisons d'accompagnements financiers trop incertains.
- Création d'un espace chaud et froid à la salle des fêtes qui n'a pas été réalisé à ce jour (en phase de réflexion).

### **LES ESPOIRS :**

- L'aménagement de la place d'ayen bas et du point lecture qui s'articulent autour du projet de sentier thématique « ayen de bas en haut » qui sera opérationnel en 2017
- La construction et la réhabilitation de certains logements du vvf villages qui débiteront en 2018 et qui prendront en compte une meilleure approche « environnemental »

## Synthèse AXE 4 : Transversalité avec les autres échelles de territoires

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES ECHELLES DE TERRITOIRE						
10	II	Diagnostic et actions sur les réseaux d'eaux usées collectif, non collectif et pluviales	45 000	2013/2016	Agence Adour Garonne CG 19, agglo de	
16	II	Protection de nos zones humides	5 000	2013/2016	EPIDOR, CENL	
22	T III	diagnostic et actions sur l'accessibilité de la voirie et des espaces publics pour les personnes à mobilité réduite	50 000	2013/2016	DDT 19 / CG 19 Associations des handicapés	
55	II V	Tri sélectif en porte-à-porte		2014	CABB, Sirtom	
56	III IV V	Défi « famille à énergie positive »		2014/2015	CABB, Maison de l'habitat de Brive	
61	II IV	PLU communal de secteur		2015	SIVOM, bureau d'études	
63	III	Plan éducatif de territoire pour l'organisation du temps scolaire		Fin 2013 étude	CG19, FAL19, SIVOM	
69	I IV	Plans de Déplacements Urbain et d'Administration intercommunaux	pas de donnée	2015	CABB	
71	I IV	Charte de l'Ecomobilité	pas de donnée	2015	ADEME, Région, CABB	

Cet axe est le dernier créé, l'intégration de la commune dans la communauté d'agglomération du bassin de Brive a certainement été le déclencheur . Plus petit en nombre d'actions il devrait se renforcer dans les deux prochaines années.

#### **LES REUSSITES :**

- L'opération « Défi famille énergie positive » a été menée deux années de suite dans la commune, la chargée de mission du collectif associatif « le durable a son village » en assure aujourd'hui l'animation pour les 48 collectivités de l'agglomération.
- Tri sélectif en porte à porte mis en place par le SIRTOM en 2014
- La commune premier signataire en limousin de la charte de l'écomobilité en partenariat avec la CABB et l'ADEME

#### **LES ECHECS :**

- Le Plan de déplacement urbain et d'administration intercommunale qui n'a pas encore été initié par la CABB
- Le plan éducatif de territoire pour l'organisation du temps scolaire. Une première étude avait été menée mais les maires du SIVOM d'Ayen (compétence scolaire) n'ont pas souhaité engager plus loin cette action.

#### **LES ESPOIRS :**

- Le PLU de secteur actuellement en cours de réalisation qui a débuté depuis plus d'un an pour 8 communes limitrophes du plateau de l'Yssandonnais (SIVOM).
- Le diagnostic et actions sur les réseaux collectifs d'eaux usées et pluviales ont débuté courant 2016 (CABB)
- Le diagnostic ADAP est terminé et débouche sur les premières actions visant à rendre l'espace et les bâtiments publics plus accessibles aux personnes à mobilité réduite. (SIVOM). Il est à noter qu'un grand nombre de bâtiments lors des rénovations successives avaient fait l'objet de travaux importants dans ce sens.
- La gestion de nos zones humides dans le cadre d'un travail avec EPIDOR et le CEN sur la vallée de l'Elle.



## LES INDICATEURS DE SUIVI DE LA DÉMARCHE

Depuis 2007, la collectivité a initié une politique d'évaluation très précise de ces pratiques.

A ce jour 25 indicateurs d'évaluation sont répartis en deux catégories :

### ↳ Les indicateurs de finalité :

- Coût et Consommation d'énergie des bâtiments municipaux par m<sup>2</sup> chauffé et par an (fuel, électricité, km parcourus des véhicules municipaux...)
- Coût et consommation de l'éclairage public par an et par poste
- % du tri sélectif par filières, volume OM et tri collectés par an et par habitant
- Tissu économique (commerces artisanat agriculture) et associatif,
- Consommation d'eau par abonné, par bâtiment, par élève scolarisé
- Produits phyto par zone géographique,
- Consommation de papier par service (écoles, mairie, OT, syndicat etc...)
- Etc...

### ↳ Les indicateurs de participation :

- Pilotage du projet, nombre de réunions du comité de pilotage, thème.
- Participation de la population, nombre de réunions publiques, thème.
- Fréquentation de la bibliothèque : nombre de lecteurs/an, nombre de prêts/an
- Utilisateurs du Relais Services aux Publics par secteur, Km et Kg de CO<sub>2</sub> évités

Parallèlement, le référentiel station verte est renseigné tous les deux ans. Il permet de progresser dans la démarche éco-touristique proposée par cette association nationale de tourisme rural.

La restitution des bilans des actions est faite lors d'une réunion annuelle des habitants et agents des services, l'information est aussi transmise sur les bulletins municipaux, par la lettre d'info par internet qui relie 400 foyers ainsi que sur le site internet créé par le collectif associatif pour les actions de développement durable du territoire et de ses acteurs au sens large. <http://www.ledurableasonvillage.com/>.

## **LES RECONNAISSANCES ET LABELS**

Ces trois dernières années ont vu la collectivité reconnue et récompensée à de maintes reprises :

### **Labels :**

- Village terre d'avenir 3 hirondelles fin 2013
- Village internet 3 @ en 2015
- Village fleuri 3 fleurs en 2015
- Village étoilé 1 étoile en 2016

### **Reconnaisances :**

- Prix coup de cœur du jury des écomaires en 2015
- 21 solutions pour demain en 2016
- Trophées des réserves de la biosphère en 2016
- Lauréat des Territoria 2016 (observatoire de l'innovation)

## **LES REUSSITES ET DIFFICULTES AU REGARD DES CINQ ELEMENTS DE DEMARCHE**

Le travail important d'organisation et de construction d'outils adaptés à notre territoire et à notre projet qui permettent une dynamique et une transparence dans les actions. Un projet non figé qui s'adapte facilement au changement de la société et aux nouvelles organisations territoriales.

Le maintien d'une certaine participation citoyenne dans un contexte sociétal difficile qui perdure au fil des ans avec une moyenne de 15 personnes présentes par réunion d'échanges (6 /an) depuis 2006. Des réflexions et actions seront nécessaires et sont déjà engagées pour certaines pour permettre une plus grande appropriation par les habitants.

Le dynamisme du plan d'actions comme mentionné ci-dessus qui par son caractère transversal « dynamise » dans de très nombreux domaines le territoire et apporte aux populations des services répondant aux nouveaux besoins dans un souci de préservation de l'environnement, d'équité sociale et d'économie responsable.

Le pilotage de la démarche qui s'appuie aujourd'hui sur une équipe municipale mobilisée qui a fait le choix de budgéter un temps d'agent dédié (20h00/ semaine) à la mise en place d'actions mais surtout sur le volet animation de l'agenda 21 et vulgarisation qui passe notamment aujourd'hui par les outils numériques.

Un partenariat actif et très complémentaire avec le pôle développement durable de la Communauté d'agglomération du bassin de Brive dans le cadre de l'appel à projet TEPCV ainsi qu'avec la chargée de mission du collectif associatif « le durable a son village » qui anime la maison du développement durable.

## **LES APPORTS DES RECOMMANDATIONS.**

Lors de l'appel à reconnaissance de 2013, Les experts avaient pointé 3 pistes d'amélioration :

### **a) Intégrer des présentations thématiques dans les réunions de comité de pilotage**

Aujourd'hui les réunions du comité de pilotage sont renommées réunions d'échanges pour une appropriation moins technique par la population. Elles se déroulent à date fixe tous les deux mois. Une thématique en lien avec le plan d'actions est aujourd'hui traitée lors de chaque réunion comme proposé par les experts. Ce nouveau dispositif permet au comité de pilotage de s'étoffer et de se diversifier tout en cadrant les réunions sur un ou deux points avec souvent l'apport très positif de personnes ressources extérieures.

Des présentations types diagnostics sont préparées en amont et servent d'appuis aux échanges. Elles sont ensuite mises en ligne sur le site internet dédié à la démarche « le durable a son village »

<http://www.ledurableasonvillage.com/agenda-21>

### **b) Traiter la question des déplacements en se rapprochant de la communauté d'agglomération du bassin de Brive**

Plusieurs actions sont opérationnelles aujourd'hui comme le covoiturage de proximité qui a été initié sur la collectivité et qui aujourd'hui est déployé sur 7 communes limitrophes. Cette action a été ciblée dans le cadre du TEPCV

Des partenariats avec l'association ADER (location de scooters et voitures pour les publics fragilisés ...) sont actifs

La CABB pilote le réseau « charte de l'éco mobilité » la commune ayant été le premier signataire.

### **c) Identifier des responsables comme porteurs de projet :**

Les réunions d'échanges thématiques permettent d'identifier et de définir collégialement et plus aisément les responsables qui sont plus associés aux prises de décisions. Il restera cependant lors des deux prochaines années du plan d'actions à mieux traiter cette recommandation.

## **L'IMPACT (PLUS VALUE) DE LA DEMARCHE AGENDA 21.**

La collectivité grâce à l'antériorité de son engagement dans cette démarche mesure l'impact très positif de la méthodologie agenda 21 sur son territoire en n'occultant cependant pas les difficultés qui surgissent régulièrement.

L'agenda 21 est tout d'abord un formidable catalyseur d'initiatives pour un développement responsable au regard des enjeux de demain. L'effet contagion et d'appropriation de la démarche au fil du temps par les élus, les services et les associations permettent un haut niveau d'exemplarité même si beaucoup de travail reste à faire tant au niveau des actions à mettre en œuvre mais aussi d'une appropriation de la part des habitants sur une collectivité qui voit sa population en renouvellement constant.

L'agenda 21 est un outil vivant, évolutif et adapté à la taille de la collectivité qui par ses objectifs décidés collégialement trace le chemin d'un mandat électif. Le suivi des actions et les bilans réguliers permettent aux élus et décideurs d'affiner les prises de décisions au regard des projets engagés du plan d'action.

Le programme agenda 21 est aussi un vrai projet démocratique et politique qui a su perdurer Ayen au delà des changements électifs (renouvellement du conseil municipal au 2/3 lors des dernières élections). C'est la feuille de route d'une équipe municipale qui en ce qui nous concerne n'hésite pas à proposer de nombreux temps de concertation et d'échanges chaque année avec sa population.

L'agenda 21 permet à la collectivité une réelle reconnaissance auprès de ses différents partenaires qui l'accompagnent et la sollicitent bonifiant les réalisations et les projets. Elle est aujourd'hui un « centre de ressources » pour plusieurs collectivités et organismes (institutions scolaires, organismes de formation...) qui souhaitent eux aussi construire un projet de développement durable.

La commune est reconnue et sollicitée pour de très nombreuses interventions sur la dynamique engagée et ses résultats concrets

L'émergence de projet citoyen depuis quelques années est encouragée par la dynamique agenda 21 qui s'est concrétisée par la mise en place du dispositif de covoiturage, la création prochaine d'une centrale villageoise photovoltaïque et le pré achat de terrains pour le Conservatoire des espaces naturels..

Le comité de pilotage ayant réalisé ce dossier regrette cependant l'absence d'un réseau agenda 21 identifié et construit sur un territoire élargi qui permettrait un effet d'entraînement indéniable même si en ce qui nous concerne l'adhésion au Comité 21 (plus petit adhérent de France) et aux associations notre village et station verte pallie à ce manque certain.

La commission développement durable est d'ores et déjà tournée vers son agenda 21 de demain en imaginant de nouvelles formes d'organisation et de projets qui permettront une meilleure prise en compte des Objectifs de Développement Durable pour que la collectivité et ses parties prenantes assument leurs responsabilités et engagements face aux enjeux de demain.